

Date de révision 27-juin-2019

Numéro de révision 15

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Maintenance concentrate general

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Agent nettoyant

Utilisations déconseillées Toutes les autres utilisations

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Phadia AB

Rapsgatan 7P P.O. Box 6460 751 37 UPPSALA

Sweden

+46 18 16 50 00

Adresse e-mail safetydatasheet.idd@thermofisher.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Belgique: 070 245 245

France numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008

Dangers physiques

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Dangers pour la santé

Toxicité aiguë par voie orale Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1

Dangers pour l'environnement

Toxicité aquatique aiguë Catégorie 1

Pour le texte complet des éléments mentionnés au point H de ce chapitre, voir chapitre 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Maintenance concentrate general

Date de révision 27-juin-2019



Mention d'avertissement

Danger

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P391 - Recueillir le produit répandu

2.3. Autres dangers

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

3.2. Mélanges

Composant	NoCAS	NoCE.	Pour cent en poids	CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008
Cocosalkylbenzyldimetylammoium chloride	61789-71-7	EEC No. 263-080-8	19	Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H302) Skin Corr. 1B (H314) Aquatic Acute 1 (H400)
Bis(3-aminopropyl)-dodecylamin	2372-82-9	EEC No. 219-145-8	8	Acute Tox. 4 (H302) Skin Corr. 1B (314) Aquatic Acute 1 (H400)
Cocospropylendiaminbis-guanidini um diacetat	85681-60-3	EEC No. 288-198-7	7	Acute Tox. 4 (H302) Skin Corr. 1B (H314) Aquatic Acute 1 (H400)

Pour le texte complet des éléments mentionnés au point H de ce chapitre, voir chapitre 16

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes. Présenter cette fiche de

données de sécurité au médecin responsable.

Contact oculaire En cas de contact oculaire, retirer les lentilles de contact et rincer immédiatement et

abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Maintenance concentrate general

Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés. EN CAS DE CONTACT Contact cutané

AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un Ingestion

médecin. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison.

Date de révision 27-juin-2019

Rincer la bouche.

Inhalation EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer.

Protection individuelle du personnel Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination.

de premiers secours

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Movens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun(e) connu(e).

Produits dangereux résultant de la combustion

Chlore, Dioxyde de carbone (CO2), Monoxyde de carbone (CO), Oxydes d'azote (NOx).

5.3. Conseils aux pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre en place une ventilation adaptée. Porter des gants/des vêtements de protection et un équipement de protection des veux/du visage. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de

Maintenance concentrate general

Date de révision 27-juin-2019

bois).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 8 et 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Conserver à des températures comprises entre 5 °C et 40 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Respecter les instructions d'utilisation.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Composant	Italie	Allemagne	Portugal	Les Pays-Bas	Finlande
Bis(3-aminopropyl)-d		TWA: 0.05 mg/m ³ (8			
odecylamin		Stunden). AGW -			
		exposure factor 8			
		TWA: 0.05 mg/m ³ (8			
		Stunden). MAK			
		Höhepunkt: 0.4 mg/m ³			

Composant	Autriche	Danemark	Suisse	Pologne	Norvège
Bis(3-aminopropyl)-d			STEL: 0.4 mg/m ³ 15		
odecylamin			Minuten		
			TWA: 0.05 mg/m ³ 8		
			Stunden		

Composant	Russie	République slovaque	Slovénie	Suède	Turquie
Bis(3-aminopropyl)-d	Skin notation				
odecylamin	MAC: 1 mg/m ³				

Valeurs limites biologiques

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

Les méthodes de surveillance

EN 14042:2003 Identificateur de titre : Atmosphères de lieu de travail. Manuel d'application et d'utilisation de procédures d'évaluation de l'exposition à des agents chimiques et biologiques.

Maintenance concentrate general

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible.

(PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Rince-oeils.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection des mains Gants de protection.

Matériau des gants Le temps de Épaisseur des La norme Commentaires à gants
passage gants européenne
Caoutchouc nitrile Voir les - EN 374 (exigence minimale)
recommandations
du fabricant

Protection de la peau et du

Vêtements à manches longues.

corps

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Appareil respiratoire avec filtre; gaz et type A.

À grande échelle / utilisation

d'urgence

À petite échelle / utilisation en

laboratoire

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éliminer le contenu et les récipients conformément aux réglementations locales.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Jaune État physique Liquide

OdeurParfumsSeuil olfactifAucun(e)pH10-11.5

Point/intervalle de fusion
Point de ramollissement
Point/intervalle d'ébullition
Point d'éclair

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Taux d'évaporation
Inflammabilité (solide, gaz)
Limites d'explosivité

Aucune donnée disponible
Aucune information disponible
Aucune donnée disponible

Méthode - Aucune information disponible

Maintenance concentrate general

Page 5/10

Date de révision 27-juin-2019

Maintenance concentrate general

Date de révision 27-juin-2019

Pression de vapeur

Aucune donnée disponible

Densité de vapeurAucune donnée disponible(Air = 1.0)Densité / Densité0.985-0.995 g/cm3Densité apparenteAucune donnée disponible

Hydrosolubilité Soluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants
Aucune information disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau)

Température d'auto-inflammabilité
Température de décomposition
Viscosité
Propriétés explosives
Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune information disponible
Aucune information disponible

9.2. Autres informations

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e) connu(e).

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

Réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Pour éviter toute décomposition thermique, ne pas surchauffer.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Chlore. Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote (NOx).

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Le produit provoque une

irritation des yeux, de la peau et des muqueuses.

a) toxicité aiguë;

Oral(e) Catégorie 4.

Cutané(e) D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Aucune donnée disponible.

Composant	DL50 oral	DL50 dermal	LC50 (CL50) par inhalation
Cocosalkylbenzyldimetylammoium chloride	280-445 mg/kg	rat 1420mg/kg body weight	
Bis(3-aminopropyl)-dodecylamin	rat LD50 280mg/kg (male)	rat LD50>600mg/kg	
	rat LD50 245 mg/kg (female)	Rabbit: skin irritation, corrosive.	
Cocospropylendiaminbis-guanidinium	LD50 rat 500-2000mg/kg	Rabbit: skin irritation, corrosive.	
diacetat			

b) corrosion cutanée/irritation Catégorie 1.

Maintenance concentrate general

Date de révision 27-juin-2019

cutanée;

c) lésions oculaires graves/irritation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. oculaire;

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;

Respiratoire Aucune donnée disponible.

Peau D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composant	Les méthodes de surveillance	Espèce utilisée pour le test	Étude résultat
Cocosalkylbenzyldimetylammoium chloride			non sensibilisant
Bis(3-aminopropyl)-dodecylamin			non sensibilisant

e) mutagénicité sur les cellules

germinales;

Aucune donnée disponible.

f) cancérogénicité;

Aucune substance chimique cancérogène connue n'est contenue dans ce produit.

g) toxicité pour la reproduction; Aucune donnée disponible.

h) toxicité spécifique pour certains Aucune donnée disponible.

organes cibles — exposition

unique;

i) toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition

répétée;

Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible. j) danger par aspiration;

Symptômes / effets,

aigus et différés Aucune information disponible.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité

Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement.

Composant	Poisson d'eau douce	Puce d'eau	Algues d'eau douce	Microtox
Cocosalkylbenzyldimetylammoium chloride	96h LD50=2.26mg/l		96 h EC/LC50=0.67mg/l	
	(Danio rerio)		(Chlorella pyrenidosa)	
Bis(3-aminopropyl)-dodecylamin		24h EC50=2.21 mg/l		
		(Daphnia magna)		

Aucune information disponible. 12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation Aucune information disponible.

Facteur de bioconcentration (BCF) Aerobic aquatic biodegradable

Composant	log Pow	Facteur de bioconcentration (BCF)
Cocosalkylbenzyldimetylammoium chloride		Aerobic aquatic biodegradable

12.4. Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

Maintenance concentrate general

Date de révision 27-juin-2019

12.5. Résultats des évaluations PBT Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante,

et vPvB

bioaccumulable ou toxique (PBT). Cette préparation ne contient aucune substance

considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Informations relatives aux Aucune information disponible.

perturbateurs endocriniens

Des polluants organiques Aucun effet connu.

persistants

Potentiel de destruction de l'ozone Aucun effet connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non

Éviter le rejet dans l'environnement.

utilisés

Emballages contaminés Les flacons vides et nettoyés devraient être éliminés par des sociétés de recyclage.

Le code européen des déchets

18 01 06* produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses.

Autres informations Aucune information disponible.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1. Numéro ONU 1760

Liquide corrosif, n.s.a 14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU

(N-alkylbenzyldimethyl ammonium chloride) Nom technique

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

Classe de danger subsidiaire None 14.4. Groupe d'emballage Ш

ADR

14.1. Numéro ONU UN1760

14.2. Désignation officielle de Liquide corrosif, n.s.a

transport de l'ONU

Nom technique (N-alkylbenzyldimethyl ammonium chloride)

transport

14.3. Classe(s) de danger pour le

Classe de danger subsidiaire None 14.4. Groupe d'emballage Ш

IATA

UN1760 14.1. Numéro ONU

14.2. Désignation officielle de Liquide corrosif, n.s.a

transport de l'ONU

Nom technique (N-alkylbenzyldimethyl ammonium chloride)

14.3. Classe(s) de danger pour le

Classe de danger subsidiaire None 14.4. Groupe d'emballage Ш

Maintenance concentrate general

Page 8/10

Maintenance concentrate general

Date de révision 27-juin-2019

14.5. Dangers pour l'environnement Dangereux pour l'environnement.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de précautions spéciales requises.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable, les produits emballés.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaires internationaux X = liste

Composant	EINECS	ELINCS	NLP	TSCA	DSL	NDSL	PICCS	ENCS	IECSC	AICS (Australi e)	KECL
Cocosalkylbenzyldimetylamm oium chloride	263-080-8	-		Х	Х	-	Х	Х	Х		KE-3000 5
Bis(3-aminopropyl)-dodecyla min	219-145-8	-		Х	Х	-	Х	Х	Х	Х	-
Cocospropylendiaminbis-guan idinium diacetat	288-198-7	-		-	-	-	-	-	Х	Х	KE-1811 3

Réglementations nationales

Composant	Classification d'Eau Allemande (VwVwS)	Allemagne - TA-Luft classe
Cocosalkylbenzyldimetylammoiu	WGK2	
m chloride		
Bis(3-aminopropyl)-dodecylamin	WGK2	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation/ un rapport chimique de la sécurité (CSA/CSR) n'est pas nécessaire.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H312 - Nocif par contact cutané

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

<u>Légende</u>

CAS - Chemical Abstracts Service

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Maintenance concentrate general

Page 9/10

Maintenance concentrate general

Date de révision 27-juin-2019

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

WEL - Limite d'exposition en milieu de travail

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

DNEL - Dose minimale pour un risque acceptable

RPE - Équipement de protection respiratoire

LC50 - Concentration létale à 50%

NOEC - Concentration sans effet observé

PBT - Persistante, bioaccumulable, toxique

ADR - Accord européen relatif au transport international des

marchandises Dangereuses par Route

IMO/IMDG - International Maritime Organization/International Maritime

Dangerous Goods Code

OECD - Organisation de coopération et de développement économiques ATE - Estimation de la toxicité aiguë

Aerobic aquatic biodegradable

Principales références de la littérature et sources de données

Fournisseurs fiche technique de sécurité,

ChemADVISOR - LOLI,

Merck index,

RTECS

D'après les données d'essai **Dangers physiques**

Dangers pour la santé Méthode de calcul **Dangers pour l'environnement** Méthode de calcul

Conseil en matière de formation

Formation de sensibilisation aux dangers chimiques, incluant l'étiquetage, les fiches de données de sécurité, l'équipement de protection individuel et l'hygiène.

Date de révision 27-iuin-2019

Sections de la FDS mises à jour, 14. Sommaire de la révision

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité

TWA - Moyenne pondérée dans le temps

CIRC - Centre international de recherche sur le cancer

PNEC - La concentration prévisible sans effet

LD50 - Dose létale à 50%

EC50 - Concentration efficace 50%

POW - Coefficient de partage octanol: eau

vPvB - très persistantes et très bioaccumulables

ICAO/IATA - International Civil Aviation Organization/International Air Transport Association

MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

VOC - Composés organiques volatils